

## PROCES VERBAL DU CCAS

Séance du 21 mars 2024 à 20h Salle de la mairie

**Le Président :** Philippe HEITZ

**Membres présents :** Philippe HEITZ- Élisabeth VILLARD - Hervé MARCON - Sandra ROCHEDY –Adeline LAURENT - Dominique BERNE

**Membres représentés :** /

**Membres absents :** Benoît LAFFONT - Émeline RAPAUD - Florence BOUCLY CASTELLA.

**Secrétaire de séance :** Sandra ROCHEDY

**Le quorum** 5

**Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 13 novembre 2023**

**D2024- 03-01 Compte de gestion 2023**

approuvé à l'unanimité : 6 votants, 6 pour, 0 contre

**D2024-03-02 Compte administratif 2023**

Mr Philippe HEITZ est sorti de la salle

approuvé à l'unanimité, 5 votants, 5 pour 0 contre

BUDGET ANNEXE DU C.C.A.S.						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	6 793.71 €	2 189€	4 604.71€	392.89€	4 997.60€
	Section d'investissement					
	Budget total	6 793.71 €	2 189€	4 604.71€	392.89€	4 997.60€
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement					
	Budget total					
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		6 793.71 €	2 189€	4 604.71€	392.89€	4 997.60€

approuvé à l'unanimité, 5 votants, 5 pour 0 contre

**D2024-03-03 Affectation des résultats 2023**

approuvé à l'unanimité, 6 votants, 6 pour, 0 contre

- « l'excédent de fonctionnement de 4 997.60€ sera affecté au compte 002 excédent de fonctionnement reporté »

## D2024-03-04 Budget primitif 2024

Le conseil d'administration après avoir entendu les explications du président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité par 6 votants, 6 pour, 0 contre

- **approuve** le budget primitif 2023 du CCAS par chapitre
- **donne délégation** au président, si le besoin s'en fait sentir, de procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles
- **arrête** la balance générale du budget aux chiffres suivants :

	DEPENSES	RECETTES
• Section Fonctionnement	5 087.00€	5 087.00€
• Section Investissement	0	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

### Questions diverses

Le repas des anciens : la proposition est faite d'avancer le repas des anciens au mercredi 6 novembre.

Elisabeth se propose pour réserver le repas à l'auberge Linossier (Burdignes)

Recherche d'une animation pour le repas des anciens : plusieurs propositions sont faites notamment musicales.

**Fin de la réunion à 21h30**

### Signatures

**Le Président**



**Le Secrétaire de Séance**

